

Histoire belge pas drôle du tout...

Opinion

Yves Genin

Professeur ^{ém.} UCL et ancien Président
des C.A. de Test-Achats ASBL&SC.

■ Les Belges paient leur pack de télécommunications privées deux à trois fois plus cher que leurs voisins. Voici une parabole pour dénoncer la série de décisions qui nous a conduits à cette situation.

Au milieu du siècle dernier, le gouvernement du bon pays de Nulle Part décida de moderniser son réseau routier et de créer des autoroutes. Incapable d'entreprendre seul une œuvre d'une telle envergure, l'Etat fit appel à des sociétés privées. Il fonda avec celles-ci une société anonyme, Nulximus, dans laquelle il détenait une courte majorité et lui confia la concrétisation de ce vaste projet. Nulximus réalisa non seulement le réseau d'autoroutes projeté mais aussi toute une série de services pour assurer la sécurité et le confort des automobilistes : aires de repos, stations d'essence, cafétérias, boutiques, hôtels, etc.

Bien sûr, rien n'est gratuit. Les citoyens de Nulle Part durent payer pour rouler sur ces autoroutes et bénéficier de leurs services. Sous l'œil bienveillant de l'Etat de Nulle Part, endetté comme la plupart, ces péages furent fixés à un niveau très élevé. Ainsi fut fait : Nulximus prospéra, ses dividendes furent abondants et la dette de l'Etat s'en trouva chaque année ainsi quelque peu soulagée. Les actionnaires privés de Nulximus, qui détenaient presque la moitié de son capital, se frottaient les mains; quel bel investissement ! Bref, les automobilistes du pays de Nulle Part eurent à payer fort cher pour circuler sur les autoroutes : tant pis pour

eux !

Au tournant du siècle, grand bouleversement. Sous la pression de

l'OMC, le pays de Nulle Part est contraint de s'ouvrir à la concurrence censée faire baisser les prix et être donc bénéfique pour tous. Evidemment, on n'allait pas dédoubler les autoroutes existantes : cela eût été absurde. Par contre, rien ne s'opposait à ce que l'on ouvre à la compétition du marché tous les services jouxtant les autoroutes.

Un calcul impossible

Le principe en fut arrêté. Nulximus argumenta, avec raison, qu'elle n'avait pas construit ces autoroutes pour que les automobilistes aillent acheter des services chez ses concurrents : ceux-ci avaient donc à participer financièrement aux frais d'installation et de maintenance du réseau. Si personne ne contesta le bien-fondé de cette participation, encore fallait-il la calculer objectivement. Ce calcul, on le comprend aisément, s'avéra quasi impossible sans faire de contestables hypothèses et se livrer à diverses acrobaties comptables. Naturellement, Nulximus évalua très élevée cette participation, ce qui fut violemment contesté par les candidats prestataires de services qui crièrent au scandale et à l'abus de pouvoir. Pour en sortir, le gouvernement du pays de Nulle Part créa sous son autorité un organisme de contrôle et de régulation, chargé d'arbitrer ce ténébreux conflit. Comme le gouvernement n'avait aucun intérêt à se tirer une balle dans le pied, cet organisme fut plus ou moins prié de faire le grand écart : bien sûr, les prix des autoroutes de Nulle Part et de leurs services étaient vraiment fort chers, comparés à ceux des pays voisins, mais finalement peut-être pas tellement si l'on choisissait bien ce que l'on comparait. Bref, il n'estima pas vraiment devoir s'alarmer des prétentions financières de Nulximus. Certains concurrents tentèrent quand même leur chance, vite étouffés par le carcan financier qui les ensermait.

De tout cela, les médias de Nulle Part n'en parlèrent que fort peu; ils donnèrent de temps en temps la parole aux uns et aux autres, ce qui ne fit qu'augmenter la confusion. Ecartelés entre les intérêts de l'Etat et des ci-

toyens, les hommes politiques, tous partis confondus, se turent courageusement. De façon récurrente, les associations d'automobilistes, d'usagers, de consommateurs dénoncèrent cette situation dans leurs publications et autres communiqués de presse; elles n'entreprirent cependant jamais des assauts déterminés pour enlever cette forteresse qui leur semblait inexpugnable. Bref, une certaine résignation s'empara de tous; dans le bon pays de Nulle Part, c'était comme cela et pas autrement.

Pourtant, certains esprits forts ou malicieux prétendirent que le bon sens et l'intérêt des usagers auraient dû imposer la seule solution adéquate pour sortir de cet imbroglio. L'Etat devait créer une société de gestion des autoroutes, société radicalement indépendante de toutes les sociétés prestataires de services, y compris, bien entendu, de Nulximus. Celles-ci paieraient alors toutes une redevance fixée par la société de gestion, calculée de façon identique pour chacune; elles seraient ainsi placées sur un pied de stricte égalité financière de telle sorte qu'une saine concurrence entre les producteurs de services puisse enfin s'établir entre elles et ainsi bénéficier à tous.

Un cartel de fait

Cette histoire volontairement caricaturale et provocante du pays de Nulle Part s'apparente à bien des égards à celle des grandes autoroutes matérielles de l'information en Belgique. Notre pays dispose de deux types de telles autoroutes : le réseau du téléphone fixe, propriété de Proximus (et de sa filiale "lowcost" Scarlet) d'une part, le réseau câblé des télé-distributeurs, propriété de Telenet dans le Nord du pays et de Voo, un satellite de la nébuleuse Publifin, au Sud d'autre part. Toutes ces sociétés offrent aussi des services aux consommateurs privés, notamment les fameux packs de télécommunications (Internet, TV, téléphone fixe) si fort appréciés par nos concitoyens; elles le font sans plus aucune concurrence si l'on

veut bien oublier Orange (ex-Mobistar), qui s'efforce aujourd'hui de se faire timidement une petite place au soleil, techniquement handicapée cependant par son absence d'offre en téléphonie fixe.

L'actionnariat de ces trois sociétés est globalement semblable à celui de Nulximus. C'est exactement le cas pour Proximus. Telenet appartient, elle, principalement à des investisseurs privés tandis que VOO indirectement aux pouvoirs publics (provinces et communes wallonnes). En gros donc, la moitié des profits générés par ces packs de télécommunication vont aux autorités publiques, l'autre à des investisseurs privés : c'est exactement la situation du bon pays de Nulle Part.

Obsédé par le financement de son endettement, l'Etat renâcle à envisager l'indispensable réforme de ce marché, dont la structure est issue du siècle dernier à l'époque où les monopoles "téléphone fixe" et "télédistribution" cohabitaient sans s'interférer. Bien entendu, le puissant lobby des trois opérateurs s'y oppose farouchement d'autant plus qu'ils ont conclu entre eux un accord tacite : on ne se concurrence pas, ou alors si peu, sur les tarifs et on empêche si possible, on bride à tout le moins, l'arrivée d'éventuels nouveaux fournisseurs de ces fameux packs. C'est de facto un cartel.

Tant pis pour nos concitoyens : ils payent pour ces packs deux à trois fois plus cher que nos voisins, les Français par exemple, c'est-à-dire plusieurs centaines d'euros⁽¹⁾ de trop chaque année. Croyez-vous que nos trois opérateurs se satisfassent de si peu ? Que nenni ! Au lieu de baisser, les prix de ces fameux packs augmentent presque chaque année.

→ (1) Y. Genin, "Triple Play ou triple arnaque ?", "La Libre Belgique", pp 46-47, 26 déc. 2014.